

La Sidra

DE LA SEMAINE



BE'HOUKOTAÏ

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

D.ieu promet que si le Peuple d'Israël observe Ses commandements, il jouira de prospérité matérielle et résidera en paix dans sa patrie. Mais Il donne également un avertissement sévère et le menace de l'exil, de la persécution et d'autres maux qui s'abatront sur lui s'il abandonne son alliance avec Lui.

Toutefois, « même quand ils seront sur la terre de leurs ennemis, Je ne les rejetterai pas, pas plus que Je ne les haïrai, ne les détruirai ou ne briserai Mon alliance avec eux. Car Je suis l'Éternel, leur D.ieu. »

La Paracha se conclut avec les lois concernant la manière de calculer la valeur des différents types d'engagements pris pour D.ieu et la Mitsva de prélever un dixième des produits agricoles et du bétail.

Prendre des garanties

La Paracha *Be'hokotai* énonce 49 malédictions qui s'abatront sur le Peuple juif s'il n'écoute pas et n'accomplit pas les lois de D.ieu. Toutefois, à la fin des temps, D.ieu mettra fin à toutes les tragédies et les souffrances en se rappelant l'alliance des Patriarches : « Et Je me souviendrai de l'alliance avec Yaakov, et l'alliance d'Its'hak et également l'alliance avec Avraham, Je m'en rappellerai... » (*Vayikra* 26 :32)

Un Vav supplémentaire

Si l'on observe attentivement le verset précédemment cité, l'on peut observer que le nom **Yaakov** possède, en hébreu, une lettre supplémentaire : un **Vav**. Néanmoins la prononciation du mot n'est en rien altérée, malgré cette orthographe différente. Quel en est le sens ?

Par ailleurs, dans toute la Torah, les trois Patriarches sont habituellement mentionnés dans l'ordre généalogique : Avraham, Its'hak et Yaakov.

Pourquoi notre verset mentionne-t-il, en premier lieu, Yaakov ?

Aller à contre-courant

Deux ordres hiérarchiques sont possibles pour évoquer nos Patriarches. Le premier, l'ordre généalogique, est descendant en matière des niveaux de sacrifice de soi.

La seconde séquence se conforme à leur niveau de connaissance et d'accomplissement de la Torah et des Mitsvot.

Selon le critère du sacrifice de soi, le plus grand fut Avraham. Bien que son père fût idolâtre, Avraham n'hésita pas à aller à contre-courant et à enseigner le monothéisme au monde.

Edito

Michné Torah : nouveau cycle, nouvelle vie

La semaine dernière, nous célébrons la conclusion du 41^{ème} cycle annuel de l'étude du Michné Torah de Maïmonide, instaurée par le Rabbi de Loubavitch, et cet éditorial s'en faisait naturellement l'écho, d'autant plus que cela tombait en ce jour si particulier du calendrier juif qu'est Lag Baomer. Une telle cérémonie, traditionnelle, est cependant toujours précieuse, car elle n'a pas seulement pour but de fêter un accomplissement passé, tout noble soit-il. Son rôle est d'abord de donner une impulsion, créer un nouvel élan pour le cycle suivant, ici le 42^{ème}. De fait, la cérémonie de conclusion fut grande et belle. C'est devant un public très nombreux, venu de toutes les communautés, qu'elle se déroula. Mais, bien sûr, nul ne peut se satisfaire d'une telle observation. Ce n'est décidément pas vers le passé que nous devons nous tourner mais bien vers l'avenir.

Prenons conscience de ce qu'est cette étude. Le Michné Torah est bien cet ouvrage unique qui rassemble toutes les lois du judaïsme ainsi que leur développement et leur explication. Il va jusqu'à ne pas laisser de côté des règles qui, du fait de l'absence du Temple, ne peuvent malheureusement pas être appliquées aujourd'hui comme elles ne le pouvaient pas à l'époque de Maïmonide. C'est dire qu'il s'agit d'un texte complet qui nous donne accès à l'ensemble de la Torah sans aucune exception, qui en pose les principes tant spirituels que matériels tout en nous donnant à comprendre les détails de la loi juive. Cette connaissance absolue est, de plus, servie par l'écriture même de Maïmonide dont le style, « concis et clair » pour reprendre son expression, jette une lumière à la fois puissante et rassurante sur les thèmes abordés. Etudier Maïmonide est à la portée de chacun. Trois chapitres, ou un seul, par jour, ou encore le Séfer Hamitsvot, la nomenclature des commandements établie également par Maïmonide : ce sont les modes d'étude fixés par le Rabbi. A chacun de choisir son rythme. Et aujourd'hui, la traduction expliquée du Michné Torah paraît enfin en français, élargissant ainsi encore les possibilités d'entrer dans ce si riche univers. Il y a ici une perspective littéralement vertigineuse. Sur toute la planète, les Juifs se livrent à cette étude et, au cœur d'un monde qui semble parfois bien obscur, ils font monter à l'unisson la lumière d'une sagesse éternelle. Alors, en ce début de cycle, il faut prendre, reprendre ou maintenir avec une force accrue la décision de rejoindre l'entreprise. Dans cette grande partition, à chacun de nous d'ajouter sa note/son étude. Pour le meilleur.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

CHAVOUOT :

dimanche 5 et lundi 6 juin 2022

Suite en page 2

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 21h 22
Sortie : 22h 44

Bordeaux 21.18
Deauville 21.34
Grenoble 20.54
Lille 21.27

Lyon 21.00
Marseille 20.49
Montpellier 20.56
Nancy 21.06
Nantes 21.31

Nice 20.43
Rouen 21.29
Strasbourg 20.59
Toulouse 21.06

A partir du dimanche 22 mai 2022 Pose des Téléphones : 4h 39 Heure limite du Chema : 9h 54 Molad : lundi 30 mai à 18h 4 mn et 2 'Halakim Roch 'Hodech Sivan : mardi 31 mai 2022

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV



HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT BE'HOUKOTAÏ

Quand bien même il ne rencontrait que des opposants, il n'en persista pas moins à débattre pour prouver l'Unité de D.ieu à chaque personne qu'il rencontrait. Le leader tyrannique Nemrod lui ordonna de s'incliner devant lui, ce à quoi Avraham refusa d'obtempérer en s'écriant : « Je ne m'incline que devant le D.ieu Unique, le Créateur du Ciel et de la Terre. » Cet activisme spirituel radical lui valut d'être jeté dans une fournaise ardente de laquelle D.ieu l'en fit sortir indemne.

Le sens de l'abnégation d'Its'hak n'était pas si intense tout simplement parce qu'il avait pour modèle son illustre père. Son acte majeur de sacrifice fut de tendre son cou pour son père, lors de la *Akéda* (« la ligature »). Mais dans un certain sens, cela lui était plus simple parce qu'il se soumettait à son père et maître, plutôt qu'à un roi impie et malveillant. Et, comme il est dit, l'abattage est beaucoup moins douloureux que le feu. Mais surtout, il accomplissait cet acte en se soumettant à un commandement qui émanait directement de D.ieu. En un sens, il n'allait pas du tout à contre-courant !

L'acte majeur de sacrifice de soi de Yaakov fut de passer vingt années difficiles dans la maison de Lavan pour assurer le futur du Peuple juif. Cela en soi n'était pas aussi dramatique ni dangereux que l'acte d'Its'hak.

La construction d'une tradition

Yaakov était, en revanche, le plus grand des trois dans la connaissance et la pratique de la Torah. « Yaakov était une personne entière et parfaite qui siégeait et étudiait dans les tentes de la Torah. » Le

terme « les tentes » est au pluriel, pour indiquer qu'il étudiait à la fois la dimension révélée et la dimension ésotérique de la Torah. En d'autres termes, Yaakov approfondissait et perfectionnait les enseignements de son père et de son grand-père. Il était né dans une maison où l'on vivait la Torah. Nul n'était besoin de la découvrir par lui-même.

Peut-être est-ce la raison pour laquelle le nom de Yaakov apparaît en premier. D.ieu dit : « A la fin des temps, pour sauver le peuple d'Israël, Je me rappellerai le mérite de Yaakov, son étude de la Torah. » Cela implique que le chemin privilégié pour arriver à la *Guéoula* (« la Rédemption ») n'est pas celui du sacrifice ultime de soi, le martyr, mais plutôt celui de l'étude consistante de la Torah.

Les garanties

Pourquoi le nom de Yaakov est-il écrit avec un **Vav** supplémentaire. Rachi dit qu'à cinq endroits de la Torah le nom de Yaakov s'épelle ainsi. Il ajoute qu'il y a également cinq endroits où le nom du prophète Éliyahou s'écrit avec un **Vav** en moins. En d'autres termes, Yaakov a pris le **Vav** d'Éliyahou. Pourquoi ? Éliyahou est le messager du Machia'h, notre sauveur. Yaakov a pris le **Vav** comme garantie, forçant Éliyahou à venir et à annoncer la Rédemption des enfants de Yaakov et du monde en général.

Cinq Vav

Autre question : pourquoi Yaakov a-t-il pris le **Vav** d'Éliyahou cinq fois ? Le *Maharal* explique que les cinq **Vav** font allusion aux cinq doigts de la main, indiquant par-là

que Yaakov a serré la main d'Éliyahou, il a passé un accord avec lui concernant la Rédemption. Le *Maharal* note également que cinq fois **Vav**, dont la valeur numérique est de 6, (5X6) est égal à 30 et qu'il y a 30 os dans la main d'un homme. Enfin, le *Tséma'h Tsédék* dit que les cinq **Vav** évoquent les cinq descriptions de Machia'h dans le livre de *Yéchayahou* (Isaïe).

Mais au-delà de ces raisons, pourquoi ce doit être Yaakov qui prend le **Vav** d'Éliyahou et non Avraham ou Its'hak dont les noms auraient également gardé la même phonétique ?

Il se peut que cela soit dû au fait que c'est Yaakov qui est le plus aguerri à l'expérience de l'exil. Non seulement fut-il exilé de la maison de Lavan mais ce fut également lui qui descendit en Égypte avec tout son peuple. C'est pourquoi Yaakov est le plus concerné et motivé pour se saisir du **Vav** d'Éliyahou comme garantie que les Juifs seront délivrés.

Notre rôle dans la Rédemption

Que pouvons-nous faire aujourd'hui pour hâter la venue du Machia'h ? Nous n'avons pas besoin d'être jetés dans une fournaise infernale, à l'instar d'Avraham ni de tendre notre cou comme Its'hak. Il s'agit plutôt d'agir comme Yaakov et de canaliser l'énergie passionnée de l'abnégation dans les activités de l'étude de la Torah, et tout particulièrement des lois et du sujet du Machia'h et de la Rédemption, la prière et l'observance des Mitsvot.

Par le mérite de Yaakov, Its'hak et Avraham, et de tous nos saints ancêtres, puisions-nous être les témoins de la révélation du Machia'h, maintenant !

Etude du **RAMBAM**

• DIMANCHE 22 MAI – 21 IYAR

L'étude porte sur les **14 principes** (Chorachim) qui ont conduit le Rambam dans l'énumération des commandements (613 Mitsvot) (voir livre).

• LUNDI 23 MAI – 22 IYAR

Mitsva positive n° 1 : C'est le commandement qui nous incombe de croire en D.ieu, c'est-à-dire que nous devons croire qu'il est à la fois l'origine et la cause de toute chose, Celui qui fait exister toute créature.

Mitsva négative n° 1 : C'est le commandement qui nous interdit de croire en une autre divinité que l'Eternel.

Mitsva positive n° 2 : C'est l'ordre qui nous a été enjoint de croire en l'unicité de D.ieu.

• MARDI 24 MAI – 23 IYAR

Mitsva positive n° 3 : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'aimer D.ieu, qu'il en soit glorifié.

Mitsva positive n° 4 : C'est le commandement qui nous a été ordonné de croire en D.ieu, loué soit-Il, en Le craignant et en Le révéant.

Mitsva positive n° 9 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de sanctifier le Nom de D.ieu.

• MERCREDI 25 MAI – 24 IYAR

Mitsva négative n° 63 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de profaner le Nom de D.ieu.

Mitsva négative n° 65 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de détériorer les lieux consacrés au service divin, de détruire les livres sacrés, d'effacer le Saint Nom ou d'accomplir tout acte similaire.

Mitsva positive n° 172 : C'est le commandement qui nous a été enjoint d'obéir à chaque prophète et de faire tout ce qu'il ordonne.

• JEUDI 26 MAI – 25 IYAR

Mitsva négative n° 64 : C'est l'interdiction qui a été faite de mettre

en doute les promesses et les menaces de sanction de l'Eternel, rapportées par Ses prophètes, en les mettant en doute alors que nous avons la preuve que ces derniers sont de vrais prophètes.

Mitsva positive n° 8 : C'est l'ordre qui nous a été donné de ressembler à D.ieu c'est-à-dire d'imiter Ses bons et droits chemins, comme il est dit : « Tu marcheras dans Ses voies ».

Mitsva positive n° 6 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de rechercher la compagnie des Sages instruits dans la Torah, de se lier à eux afin de les imiter et d'adhérer à leur profession de foi.

Mitsva positive n° 206 : C'est le commandement qui nous a été enjoint de nous aimer les uns les autres comme nous nous aimons nous-mêmes.

• VENDREDI 27 MAI – 26 IYAR

Mitsva positive n° 207 : Il s'agit du commandement nous incombant d'aimer les convertis.

Mitsva négative n° 302 : Il nous est interdit de nous haïr les uns les autres.

Mitsva positive n° 205 : Il s'agit du commandement nous incombant de réprimander son prochain qui commet une faute ou qui se prépare à le faire.

Mitsva négative n° 303 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous humilier les uns les autres.

• SAMEDI 28 MAI – 27 IYAR

Mitsva négative n° 256 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de nous montrer dur envers les veuves et les orphelins.

Mitsva négative n° 301 : C'est l'interdiction qui a été faite de colporter le mal.

Mitsva négative n° 304 : Il nous est interdit de nous venger les uns des autres.

Mitsva négative n° 305 : Il nous est interdit de garder rancune.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER

« Mon grand-père l'appelait : « Di Heilige Chabess, le saint Chabbat » ; mon père l'appelait : « Chabess » ; moi je l'appelle : « Chabbat ». Mes enfants l'appellent : « samedi ». Et mes petits-enfants l'appellent : « le jour qui précède le super match de foot ».

C'est ainsi que s'expriment avec tristesse certains Juifs qui, pour une raison ou pour une autre, n'ont pas transmis les valeurs du « Heilige Chabess » aux générations suivantes. Non seulement les valeurs mais même la façon de s'exprimer ont disparu du vocabulaire de nombreux Juifs.

Mais Chabbat fait partie de l'âme juive. Certains y tiennent à tout prix et d'autres l'ont presque perdu ; certains le retrouvent, d'autres ont tout donné, à tout âge, pour le garder.

Dans les années 60, ma famille habitait dans un village près de Moscou. J'étais le seul enfant juif pratiquant dans ma classe – la cible rêvée pour endurer les moqueries de mes « camarades » qui m'appelaient Abramchik. Mes parents avaient réfléchi à toutes sortes de stratagèmes pour échapper à la vigilance antireligieuse des autorités. Des démarches pour obtenir des Matsot pour Pessa'h, pour se réunir en Minyan et réciter le Kaddich pour les parents disparus et même respecter le Chabbat devenaient hasardeuses et même dangereuses.

Pendant longtemps, mes parents me gardèrent à la maison le Chabbat ; mon grand-père m'enseignait l'Aleph-Bet, le 'Houmach, la Michna et la Guemara. Mais dès l'âge de

sept ans, je fus obligé d'aller à l'école publique. Auparavant, mon père m'emmena chez un docteur et parvint à le convaincre d'informer l'école que j'avais besoin d'un deuxième jour de vacances chaque semaine en plus du dimanche. « Gardez-le à la maison le mercredi », suggérèrent les communistes. Mon père insista tant et si bien qu'on finit par m'accorder le samedi.

Cependant, en hiver, le Chabbat commence très tôt en Russie, parfois même à 14 heures. Or l'école ne se terminait qu'à 16 heures. Au début je parvins à inventer toutes sortes d'excuses pour sortir plus tôt mais, un vendredi particulier, à court d'excuses, je n'obtins pas la permission.

Mais c'était un cours de dessin !

La maîtresse me gronda. Je ne me souviens plus vraiment de ce qui se passa, il est possible qu'elle m'ait forcé de prendre un crayon en main ou qu'elle m'ait menacé d'une autre manière. J'avais huit ans et cette tension m'était insupportable. Mais j'étais résolu à ne pas dessiner le Chabbat et, à bout d'arguments, elle demanda à un autre élève de dessiner à ma place.

Ensuite, j'eus droit à une longue tirade devant toute la classe quant à la stupidité de la religion. A cette époque, le héros national était le cosmonaute russe Youri Gagarine, le premier homme à voler dans l'espace : « Youri Gagarine n'a pas rencontré D.ieu quand il était là-haut dans le ciel » annonça-t-elle triomphalement. Puis elle se mit à ricaner sur la religion et je réalisai, du haut de mes huit ans, qu'en fait, elle ignorait tout des religions et qu'elle mélangeait allègrement christianisme et judaïsme : cela m'amusa prodigieusement bien qu'elle estimât sans doute qu'elle me punissait gravement en se moquant du christianisme.

Après cet incident, mon père fut convoqué par les autorités communistes qui menacèrent de lui retirer la garde de son fils si ce manège continuait. Ceci n'était pas à prendre à la légère et mon père fournit des efforts désespérés pour obtenir la permission de quitter le pays. Pour cela, il se battit avec beaucoup d'audace et de détermination malgré les innom-

brables obstacles dressés par la bureaucratie soviétique. Miraculeusement, quelques mois plus tard, nous avons reçu nos visas de sortie.

Nous sommes partis en toute hâte sans en souffler mot ni à nos voisins ni à l'école. Ma tante nous raconta par la suite que, quand l'école avait appris que nous avions quitté le pays, on me déclara traître à la patrie. On jeta publiquement dans une sorte de bûcher toutes les affaires que j'avais laissées dans mon casier et je fus sans doute condamné par contumace pour mon ingratitude inqualifiable vis-à-vis de la mère-patrie.

En hiver 1967, nous sommes arrivés en Israël. Pour moi, c'était une autre planète. Le premier Chabbat, ma mère fut choquée que la maîtresse de maison qui nous hébergeait ne fermait pas les rideaux avant d'allumer les bougies. Chabbat matin, notre hôte sortit dans la rue avec son Talit sur les épaules : mon père n'en croyait pas ses yeux !

Il me fallut beaucoup de temps pour me débarrasser de la peur continue des dénonciations, pour cesser de toujours me retourner dans la rue de crainte d'être suivi. Voir des enfants juifs marcher avec Tsitsits et Kippa dans la rue était pour moi un spectacle incroyable.

Mon enfance en Union Soviétique ne m'a pas donné la lumière, la joie d'une vie juive décomplexée que j'espère pour mes enfants. Mais elle a gravé en moi une perspective et un sens des valeurs. L'engagement sans faille de mes parents et de mes grands-parents pour un judaïsme sans concessions m'a définitivement marqué.

Rav David Olidort

Lubavitch International Magazine

Traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

AU TALON DE MACHIA'H

Le principal est notre génération qui est véritablement celle du « talon de Machia'h » car elle se déroule immédiatement avant sa venue. Les talons maintiennent le corps. De même, notre génération « maintient » toutes celles qui l'ont précédée.

Mais c'est sur le talon que la saleté s'accumule. C'est pourquoi on observe aujourd'hui un renforcement du mal. Il faut donc diffuser la lumière et automatiquement le mal sera écarté.

(D'après Séfer Hasi'hot 5699 p. 50) H.N.



NOUVEAU !! LEADER CASH GAGNY

Le supermarché Cacher des familles du 93

- Un très large choix de produits cachers et du quotidien
- Prix attractifs, défaits toute concurrence
- 30 minutes de stationnement offertes à proximité*
- * Ticket gratuit à l'horodateur les 30 premières min. / gratuit entre 12h et 14h
- Places de stationnement disponibles devant le magasin
- Service livraison - Equipe chaleureuse et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat
71, Avenue Henri Barbusse - 93220 Gagny

La Hala'ha DE LA SEMAINE

QUELQUES CONSEILS POUR RÉSOUDRE LES CONFLITS DANS LE COUPLE :

- Il est préférable de prendre conseil auprès d'un Machpia (personne de confiance) quand des conflits surgissent. Les parents éprouvent des difficultés à se montrer objectifs...
- Il vaut mieux chercher à résoudre les conflits dès qu'ils se présentent plutôt que de les laisser s'envenimer.
- On évitera des réactions spontanées de colère, de fierté, de railleries ou, pire, d'insultes.
- On choisira avec soin le moment le plus opportun pour résoudre les conflits : par exemple quand les deux conjoints seront apaisés, auront mangé et se trouveront dans un endroit calme. On n'en discutera ni devant les invités, ni devant les enfants ou les parents. On écartera les distractions extérieures (téléphones etc.).
- On écouterait attentivement son conjoint sans s'énerver a priori. On reconnaîtra ses torts ; on s'empressera de pardonner et réparer les erreurs éventuelles. On veillera à la propreté de son langage. Un peu d'humour peut dédramatiser les situations les plus tendues.

F.L. (d'après : A plate, a ring)

LES IMPÔTS SONT UNE OBLIGATION... DONNEZ-LEUR UNE ÂME !

En application de la loi de finances,
l'année 2022 offre encore la possibilité de
réduire de 75% l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI)
par un don aux fondations reconnues d'utilité publique.

Choisir de réduire votre IFI en donnant à la **Fondation Haya Mouchka** sous l'égide de la Fondation, du Judaïsme Français, c'est favoriser une action communautaire unique.

Au travers de la Fondation Haya Mouchka, vous soutenez, entre autres, le Beth Loubavitch, une institution dynamique, solidaire et authentique.

COMMENT CONTRIBUER ?

1 | Etablir un chèque à l'ordre de FJF - FONDATION HAYA MOUCHKA

à remettre ou envoyer à l'association Jeunesse Loubavitch 8 rue Lamartine 75009 Paris.
Un justificatif fiscal vous sera adressé ;

2 | Faire votre don en ligne à l'adresse hayamouchka.fondationjudaïsme.org

Un reçu cerfa sera instantanément retourné à votre adresse mail

3 | Procéder par **virement bancaire** ou remise d'espèces en contactant le : 01 44 52 72 96 ou par mail : ifi2022@gmail.com

Pour tout renseignement concernant le versement de votre IFI,
AVANT LE 8 JUIN 2022,

n'hésitez pas à nous contacter au 01 44 52 72 96
ou par mail ifi2022bl@gmail.com

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

NOUVEAU !! TANT ATTENDU !!

OUVERTURE DE VOTRE MAGASIN

LEADER CASH PARIS 16^e

Supermarché casher
au service de la communauté

86 rue d'Auteuil – 75016 Paris

Une équipe chaleureuse et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



ב"ח
FRANCHISE
OFFERTE
(voir conditions)

Véhicules
de courtoisie

SPÉCIALISTE
POUR VOS RETOURS DE LEASING
SERVICE CARTE GRISE RAPIDE
29.90€ H.T.*

07 62 00 60 99

WhatsApp

01 57 42 57 42

directauto@orange.fr
43 Chemin des Vignes – 93000 Bobigny
* Voir conditions au garage



POINT AUDITION

- ✓ Vos appareils auditifs pour 0€
- ✓ Garantie 4 ans
- ✓ Suivi et entretien illimités
- ✓ Déplacement à domicile
- ✓ 200€ d'accessoires offerts avec le code « SIDRA »

104 Av. de Flandre - 75019 Paris

52 Av. de Clichy - 75018 Paris

01.82.83.37.40

Orpi

Orpi Optimum

Rudy HAROSCH

350 rue des Pyrénées – Paris 20^e

3 Agences à votre service

Marais – Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,
la gestion complète de vos biens
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA



NOUVEAU !!
POUR 99€ H.T.
SEULEMENT

DIAGNOSTIC COMPLET DE VOTRE VÉHICULE

- Passage de la valise électronique
- Mise sur le pont pour contrôle mécanique, carrosserie, peinture
- Une attestation vous sera délivrée

ACHAT – VENTE DE VÉHICULES

SERVICE CARTE GRISE RAPIDE : 29.90 € H.T. (Voir conditions au garage)

Tél : 09 75 77 22 34 / 07 67 17 39 84

site : www.garage-direct-auto.com